



**Novembre 2006**

---

## **Sommaire :**

**Suzanne VALLERAND nous a quittés**

**La politique de formation du comité 93**

**Prêt de matériel : les dispositions**

**Divers**

---

## **Suzanne VALLERAND nous a quittés...**

Militante de la natation FSGT, c'est sûrement grâce à sa ténacité et celle d'André dans les moments difficiles que la natation FSGT dans le département est ce qu'elle est aujourd'hui.

Nous ne remercierons jamais assez Suzanne pour tout ce qu'elle a fait.

Ces dernières années, c'est dans des conditions très difficiles qu'elle participait aux réunions de la commission.

### ***Une grande dame nous quitte***

Elle restera à jamais dans tous les cœurs des clubs FSGT et du personnel du Comité FSGT 93

***Merci Madame***

***Merci Suzanne***

# La politique de formation du Comité 93

*Par le collectif de Coordination*

Le Comité F.S.G.T. 93 a toujours été très engagé sur le terrain de la formation.

Ce sujet a été abordé lors du collectif de coordination du 11 Octobre 2006. Le débat a permis de déterminer les axes prioritaires suivants :

- **Renouvellement des dirigeants du Comité :**

*Travailler avec la Ligue Ile de France à la mise en place de ce type de formation, au minimum avec les salariés FSGT.*

- **Politique de reconnaissance :**

*Passer de reconnaissance, à qualification en garantissant la logique associative et l'activité bénévole.*

- **La communication :**

*Maintien de l'outil de communication spécifique à la formation (journal du CPFEB). Il semble nécessaire d'étendre cette communication grâce aux nouveaux outils tels que le site Internet du comité et les emails.*

- **L'architecture commune des formations FSGT**

*Un travail est mené actuellement au sein de la fédération pour harmoniser l'architecture, des diplômes fédéraux. Nous resterons vigilant à ce travail réalisé.*

- **Des formations dans des spécialités**

Comment pouvons-nous améliorer les formations déjà en place, et en développer de nouvelles en réponse au besoin des clubs.

- **Des formations techniques**

- **Un calendrier d'actions concrètes**



# Prêt de matériel : les dispositions

Par Bertrand CAMACHO

En ce début de saison, il nous a semblé opportun de rappeler les règles concernant le prêt de matériel.

1. Le matériel du comité sera exclusivement mis à disposition pour soutenir les formations et les compétitions organisées par les Commissions Sportives Départementales.
2. De manière exceptionnelle, le matériel pourra être prêté aux clubs pour répondre à des besoins ponctuels.
3. Pour faciliter le fonctionnement, il est demandé aux commissions ou clubs emprunteurs de respecter les dates de sortie et de retour, dates déterminées à l'avance avec le personnel du comité
4. **La CSD ou club emprunteur est responsable du matériel emprunté.**

Un état des lieux sera fait au départ et au retour par un salarié du comité et l'emprunteur. En cas de dégradation ou de perte, la CSD ou le club se verra facturé du montant des réparations ou du remplacement du matériel.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES DANS LE  
DOMAINE DE LA FORMATION, N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LE  
COMITÉ 93**

## Ouverture du site de la commission volley 93

Le site de la commission volley FSQT de Seine Saint Denis a ouvert ses portes à l'adresse suivante : <http://volley.fsqt93.ifrance.com>

Un forum a aussi été créé (en lien sur le site). Vous pouvez y poser toutes les questions que vous souhaitez sur cette activité, les responsables de la commission y répondront le plus rapidement possible.

**BONNE CONSULTATION !!**

## Rappel des horaires d'ouverture du comité

### ACCUEIL DU GUICHET

LUNDI		13h à 19h
MARDI	9h à 12h	13h à 19h
MERCREDI		13h à 17h30
JEUDI		13h à 17h30
VENDREDI		13h à 17h30
SAMEDI	9h à 12h	

**☎ 01.48.31.12.59.**  
**Fax : 01.48.32.99.13.**  
**email : [fsqt93@wanadoo.fr](mailto:fsqt93@wanadoo.fr)**  
**site Internet :  
fsqt93.ifrance.com**